



Document de séance

4.12.2018

A8-0367/2018/err01

ERRATUM

au rapport

contenant une proposition de résolution non législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique

(07964/2018 – C8-0382/2018 – 2018/0091M(NLE))

Commission du commerce international

Rapporteur: Pedro Silva Pereira

A8-0367/2018

Proposition de résolution non législative

Libeller le paragraphe 18 comme suit:

18. se félicite des principaux éléments novateurs tels que les chapitres ou dispositions consacrés à l'accord de Paris, aux PME et au gouvernement d'entreprise, visant à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises sur la base des principes du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); invite instamment les deux parties à œuvrer activement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises;

(Concerne toutes les versions linguistiques.)